Belinda PREVOST
Signature numérique de Belinda PREVOST
Date : 2026.02.13 09:31:44 +01'00'

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le 13/02/2026
ID : 059-215901398-20260210-DEL100226_Q1-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY

SÉANCE DU MARDI 10 FÉVRIER 2026 – 18 h 30 –

DÉLIBÉRATION CS/10-02-2026/Q1

Date de convocation : 4 février 2026

Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur BRICOUT Frédéric, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, M. BONIFACE Didier, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, M. RIQUET Alain, Mme THUILLEZ Martine, M. DOYER Claude, Adjoints au Maire ; Mme PLUCHART Claudine, Mme DAUCHET Martine, M. CHMIELEWSKI Dominique, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, Mme CHATELAIN Nathalie, M. DEUDON José, Mme NAVEZ Patricia, M. DECALION Ismaël, M. BALEDENT Matthieu, Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne, Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, M. ROUSSEAU Jérémy, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, M. BAUDOUX Aurélien, Mme VERNET-DEMARQUE Ophélie, M. COLLIN Denis, Mme DISDIER Mélanie, M. BAJODEK Alban, Mme DESREUMAUX Sophie, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration :
Mme BERANGER Agnès : procuration à M. BALEDENT Matthieu
Mme RICHOMME Liliane : procuration à M. BONIFACE Didier
Mme PRUVOT Brigitte : procuration à M. DECALION Ismaël

Membre absent :

Est désigné secrétaire de séance : Mme VERNET-DEMARQUE Ophélie

---

OBJET : PROGRAMMATION DES ACTIONS 2026 DU CONTRAT DE VILLE – APPROBATION

Monsieur Alain RIQUET, Adjoint au Maire, expose :

Depuis la signature du nouveau Contrat de Ville « Quartiers 2030 » qui a eu lieu le 4 avril 2024, la ville de Caudry est inscrite dans la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville. D'un point de vue opérationnel, cela donne lieu à une programmation annuelle d'actions.

Pour l'année 2026, la programmation des actions a été soumise à l'approbation des financeurs (État et collectivités) lors du Comité de Validation Politique de la Ville en date du 06 janvier 2026, qui ont validé 10 actions, déclinées dans le tableau ci-après :

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 059-215901398-20260210-DEL100226_Q1-DE

Politique de la ville 2026 - Commune de CAUDRY

N°	Porteur de l'action	Intitulé de l'action	Action N ou R	Coût total de l'action	Subvention État	Subvention Ville	Autres financements
Pilier Education							
Favoriser l'agir familial							
26.01	Avenir Jeunes La Passerelle	Quand les parents de l'UPP passent à l'action	R	32 070 €	4 640 €	4 640 €	22 790 €
26.02	Avenir Jeunes Marliot	Renforcer l'inclusion numérique des familles	N	8 145 €	5 000 €	1 250 €	1 895 €
Favoriser la réussite éducative pour tous							
26.03	Caisse des écoles	Pilotage et coordination	R	103 771 €	67 451 €	36 320 €	0 €
26.04	Association du Musée des Broderies et Dentelles	A la découverte des métiers d'art	N	5 060 €	3 168 €	792 €	1 100 €
Pilier Santé							
Favoriser la réussite éducative pour tous							
26.05	Ville de Caudry	Atelier Santé Ville la santé pour tous	R	10 000 €	5 000 €	5 000 €	0 €
26.06	Ville de Caudry	Ingénierie Atelier Santé Ville	N	20 000 €	6 000 €	14 000 €	0 €
Favoriser les interventions concernant la santé mentale							
26.07	Caudry Seniors Actifs	Santé-vous bien !	N	30 000 €	10 000 €	2 500 €	17 500 €
Pilier Emploi							
Renforcer les moyens d'accès à l'emploi							
26.08	CCAS – Trait d'Union	Animations pour l'insertion	N	6 710 €	5 000 €	1 250 €	460 €
26.09	La Cravate Solidaire	La Cravate Solidaire Sobile	R	21 856 €	4 000 €	4 000 €	13 856 €
Renforcer la mobilité liée à l'emploi							
26.10	Action	Jeunes en action	N	73 113 €	10 000 €	2 500 €	60 613 €
TOTAL				**310 725 €**	**120 259 €**	**72 252 €**	**118 214 €**

Le tableau détaillé des actions se trouve en annexe.

La participation totale de la commune s'élève à 72 252 €, le solde étant financé par les crédits de droit commun, les subventions d'autres organismes ou les fonds propres des structures.

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 059-215901398-20260210-DEL100226_Q1-DE

Le versement de ces subventions communales sera effectué en une seule fois, au démarrage de l'action.

S'agissant du Programme de Réussite Éducative, seul le volet Pilotage et Coordination sera subventionné en 2026. Les actions seront, quant à elles, prises en charge par le reliquat accumulé par la Caisse des Écoles.

Le porteur d'action devra fournir à la commune un bilan qualitatif et financier de celle-ci au plus tard le 30 juin 2027 (délai correspondant à celui exigé par les services de l'Etat).

Les actions bénéficiant d'un droit de prorogation de la part de l'État devront être justifiées auprès de la commune dans un délai de six mois suivant la date à laquelle la prorogation prend fin.

En cas de non transmission du bilan d'action à la commune dans les délais susvisés, la Ville de Caudry réclamera au porteur de l'action le remboursement de la subvention versée.

Après analyse du bilan d'une action, les services de la Ville de Caudry pourraient être amenés à réclamer au porteur de celle-ci le remboursement de tout ou partie de la subvention versée.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la programmation 2026 du Contrat de Ville ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à prévoir les crédits nécessaires pour couvrir la participation de la Ville aux actions sous réserve du vote d'un budget de l'État garantissant le versement de leurs subventions ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions aux porteurs d'actions selon la répartition et le planning proposés.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents ou conventions à intervenir dans ce cadre, ainsi qu'à accomplir toutes formalités en résultant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

M. BAUDOUX ne prend pas part au vote

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Frédéric BRICOUT

VILLE DE CAUDRY (NORD)

Le secrétaire de séance,

Ophélie VERNET-DEMARQUE

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE
12 FEV. 2026

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 059-215901398-20260210-DEL100226_Q1-DE

Proposition de programmation des actions du Contrat de Ville 2026

N°	Porteur *Intitulé de l'action*	Objectifs de l'action	Territoire, public visé	Description de l'action	Coût total des actions	Plan de financement
PILIER : EDUCATION						
Favoriser l'agir familial						
26.01	**Avenir Jeunes – La Passerelle** *Quand les parents de l'UPP passent à l'action !*	**Objectif 1 :** Finaliser la recherche autour de la charge mentale initiée par le groupe de parents chercheurs. **Objectif 2 :** Partager avec les parents et les institutions les résultats de la recherche autour de la charge mentale réalisée par un groupe de parents chercheurs. **Objectif 3 :** Mettre en place des actions concrètes de répit parental	**Lieu de déroulement de l'action :** Au sein de la ville de Caudry, principalement dans les structures de la vie sociale de l'association. **Public visé :** 1. Parents chercheurs : collectif d'une dizaine de parents 2. Parents associés à la démarche : 50 parents principalement issus du QPV. 3. Public issu du QPV	Pour 2026, le groupe de parents a émis plusieurs volontés : - effectuer des entretiens d'approfondissements auprès de certains parents ayant laissé leurs coordonnées - diffuser plus largement les résultats de leurs recherches - mettre en place des actions concrètes autour du répit parental. Le groupe définit le répit parental comme suit : « c'est bénéficier d'un temps pour soi à domicile ou en structure parce que vous êtes des parents mais pas que ». Le groupe de parents a pour finalité de faire évoluer les mentalités autour de la charge mentale. L'AFF UPP organise un séminaire annuel de parents (réunissant parents de la 5ème génération et des parents des anciennes générations) afin de pouvoir, par groupe de pairs, échanger et avancer ensemble sur la démarche. Tout au long de ce projet, les parents mènent des actions citoyennes avec les acteurs du territoire dans une perspective de coopération autour de projets locaux (organisation ou participation à des colloques, organisation de cinés débats, intervention auprès d'autres collectifs de parents) Tout au long de ce projet, les parents mènent des actions citoyennes avec les acteurs du territoire dans une perspective de coopération autour de projets locaux (organisation ou participationà des colloques, organisation de cinés débats, intervention auprès d'autres collectifs de parents) afin de pouvoir sensibiliser à la démarche, valoriser les savoirs faire acquis par les UPP et croiser les regards, occuper une place plus importante dans son quartier ou dans sa ville.	32 070 €	Etat : 4 640 € Ville : 4 640 € CAF : 14 330 € Autres : 8 460 €
26.02	**Avenir Jeunes – Marliot** Renforcer l'inclusion numérique des familles	**Objectif 1 :** Accompagner les parents dans la maîtrise des plateformes scolaires (ENT, Pronote, One). **Objectif 2 :** Sensibiliser les enfants aux bons usages du numérique et des réseaux sociaux	**Lieu de déroulement de l'action :** Centre Social Marliot Maupassant. **Public visé :** 1. 20 familles et leurs enfants, le public touché lors de la restitution finale lors du forum. 2. Voir en détail le constat ci-dessous. 3. Public issu du QPV	Le projet vise à réduire la fracture numérique ente les familles et les institutions éducatives, en accompagnant parents et enfants dans la maîtrise des outils numériques scolaires et dans la compréhension des usages responsables du numérique. Il s'appuie dur un constat partagé : malgré la génération des plateformes numériques (ENT, Pronote,ONE), de nombreuses familles rencontrent encore des obstacles techniques et un manque de confiance dans leurs pratiques numériques. L'ambition du projet est de transformer ces difficultés en leviers d'inclusion, en développant les compétences numériques au sein des foyers et en consolidant le lien école-famille. L'action repose sur un cycle de 2 ateliers par mois, d'une durée moyenne de 2 heures chacun, animés par le conseiller numérique au sein du Centre Marliot Maupassant et des structures de proximité en partenariat avec les bailleurs sociaux. Chaque atelier réunit 5 à 10 familles, soit environ 20 familles accompagnées sur deux ans. Les séances sont conçues de manière progressive et participative, alternant découverte, mise en pratique et partage d'expériences. Elles couvent différents volets : outils scolaires, autonomie numérique, réseaux sociaux, création et transmission des avoirs. Les ateliers se découpent ainsi : ● Atelier 1 – Atelier « Découverte et accompagnement aux outils scolaires ● Atelier 2 – Atelier « Autonomie numérique des familles ● Atelier 3 – Atelier « Réseaux sociaux et identité numérique » ● Atelier 4 – Atelier « Création numérique citoyenne »	8 145 €	Etat : 5 000 € Ville : 1 250 € CAF : 1 395 € Autres : 500 €
Favoriser la réussite éducative pour tous						
26.03	**Caisse des écoles** *"Pilotage et coordination"*	- Organise le pilotage, la gestion et la coordination de l'ensemble du PRE - Conception et mise ne œuvre opérationnelle du P.R.E.	Public ciblé : 150 enfants entre 2 et 16 ans Problématiques repérées : - Difficultés d'apprentissages - Problèmes de comportement - Difficultés éducatives - Accès aux dispositifs de santé - Absentéisme scolaire - Manque d'ouverture culturelle	- Réaliser le programme d'actions - Proposer un parcours éducatif individualisé - Elargissement et formalisation du réseau partenarial (conventionnement) - Réalisation d'une analyse des besoins sociaux en QPV	103 771 €	Etat : 67 451 € Ville : 36 320 €

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 059-215901398-20260210-DEL100226_Q1-DE

26.04	**Association du Musée des Broderies et Dentelles** *A la découverte des métiers d'art*	**Objectif 1 :** Découvrir les métiers d'art et valoriser les métiers manuels. **Objectif 2 :** Développer la curiosité et créativité. **Objectif 3 :** Créer du lien social, favoriser une dynamique de groupe.	**Lieu de déroulement de l'action :** Musée des dentelles et broderies de Caudry, Place des Mantilles – Centre Ville. **Public visé :** 1. 125 personnes (60 % de femmes / 40 % d'hommes). 2. Enfants / Ado + public senior 3. Public issu du quartier Centre-Ville/Gambetta	Pendant une semaine, à destination des enfant du QPV, un métier d'art dera à l'honneur par jour afin de faire découvrir différents avoir-faire et valoriser les métiers manuels (maroquinerie, travail du verre au chalumeau, peinture sur porcelaine, vitrail, travail sur bois). En parallèle, des ateliers seront proposés à l'EHPAD Léonce Bajard pour favoriser des temps d'échanges et de convivialité autour de la dentelle. Le but est de travailler la motricité fine développer la créativité et créer du lien avec les familles.	5 060 €	[illegible] 168 € [illegible] 3960 Autres : 1 100 €
PILIER : SANTE						
Assurer l'accès aux soins, à la prévention et aux droits en matière de santé						
26.05	**Ville de Caudry** *« Atelier Santé Ville »*	**Objectif n°1** : Mettre en œuvre des actions de prévention,d'éducation et de promotion de la santé dans unedémarche concertée à destination des habitants du QPV de Caudry, afin d'améliorer leurs droits et l'accès à la santé. Critères d'évaluation : Nombre d'actions mise en place. Nombre de personnes touchées par les actions. Évaluation de la mise en oeuvre et de l 'impact des actions. **Objectif n°2 :** Mettre en oeuvre des actions partenariales afin d'assurer une cohérence territoriale. Critères d'évaluation : Présence des partenaires investis dans chaque action de l'ASV. **Objectif n°3 :** Mettre en oeuvre une action spécifique d'éducation à la santé à destination des enfants et parents du PRE. Critères d'évaluation : Nombre d'enfants et de parents concernés. Différentiel entre la mise en oeuvre prévisionnelle et la mise en oeuvre réelle. Évaluation des compétences et savoirs des enfants et des parents.	1 000 personnes avec une équité homme/femme, familles, jeunes adultes,retraités,DELD, bénéficiaire du RSA, bénéficiaire de la C2S… Public issue de quartier prioritaire du centre-ville, des écoles primaires, des collèges et du lycée.	Participer à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de la programmation des actions «la Santé pour Tous ». Organiser et animer les comités de pilotage et comités techniques des actions. Identifier les acteurs locaux susceptibles de développer des actions de prévention. Faciliter la participation des habitants. Développer et renforcer le « Aller vers ». Apporter un appui technique et méthodologique aux porteurs de projets. Favoriser le travail en réseau, la mutualisation des moyens et des compétences autour des projets communs.	10 000 €	Etat : 5000 € Ville : 5000 €

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 059-215901398-20260210-DEL100226_Q1-DE

26.06	**Ville de Caudry** *«Ingénierie Atelier Santé Ville »*	- Organise le pilotage, la gestion et la coordination de l'ensemble de l'A.S.V. - Conception et mise ne œuvre opérationnelle de l'A.S.V.	0,15 ETP poste de coordinateur Atelier Santé Ville	- Réaliser le programme d'actions - Proposer un parcours éducatif individualisé - Elargissement et formalisation du réseau partenarial	20 000 €	Etat : 6 000 €
Prioriser les interventions concernant la santé mentale						
26.07	**Caudry Seniors Actifs** *« Santé-vous bien ! »*	**Objectif 1 :** Informer en sensibilisant à la santé mentale **Objectif 2 :** Mettre en place des ateliers de prévention (activité physique, alimentation, sommeil,…). **Objectif 3 :** Repérer les signes aggravants et savoir orienter.	**Lieu de déroulement de l'action :** Espace intergénérationnel A. Schweitzer, 20 rue Jules Guesde, 59540, CAUDRY (eu coeur du QPV). **Public visé :** 1. ± 40 personnes : 10 hommes / 30 femmes. 2. Adultes / seniors Personnes seules, isolées, sans emploi, bénéficiaires du RSA, familles, … 3. Public issu du quartier prioritaire.	Nous allons proposer de janvier à décembre des activités et ateliers autour de la Santé Mentale. Dans un but de prévention, autour des piliers comme : l'activité physique, le bien-être, alimentation et le sommeil. Nous ferons intervenir e parallèle des professionnels de la santé(psychologue, sophrologue, thérapeute,…) pour des conférences santé et des groupes de paroles. Un fil conducteur ara lieu toute l'année avec pour objectif de ne pas rompre la dynamique du projet une fois lancé et d'être un lieu d'accueil, d'écoute, de partage et de convivialité toute l'année.	30 000 €	Etat : 10 000 € Ville : 2 500 € Autres : 17 500 €
PILIER : EMPLOI						
Renforcer les moyens d'accès à l'emploi						

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 059-215901398-20260210-DEL100226_Q1-DE

26.08	**CCAS-Trait d'Union** *Animations pour l'insertion*	**Objectif 1 :** Lever des freins périphériques à l'emploi et à la formation (santé physique et psychologique, estime de soi, numérique…) Redonner confiance et motivation. **Objectif 2 :** Promotion de l'insertion par l'Activité Economique et promotion des filières porteuses du territoire. **Objectif 3 :** Améliorer l'information et la communication des offres d'emploi au sein du Centre d'Hébergement.	**Lieu de déroulement de l'action :** - Centre d'Hébergement Trait d'Union 81 rue de la Paix à Caudry (QPV) - Salle multi activités du CCAS de Caudry (QPV) - bâtiments communaux de la ville de Caudry **Public visé :** 10 personnes en grande précarité, éloignées de l'emploi. Bénéficiaires du RSA, du CEJ, personnes en attente d'un titre de séjour, personnes non inscrites à France Travail, personnes avec l'AAH. Personnes hébergées au Centre d'Hébergement Trait d'Union. Habitants de Caudry anciennement hébergés au Trait d'Union. Public issu du QPV	Un module de 8 semaines avec un rythme soutenu sera proposé aux personnes volontaires du Trait d'Union. Nous ciblerons les plus jeunes (mois de 25 ans) et les personnes n'ayant pas travaillé depuis plusieurs années (publics les plus éloignés de l'emploi, publics invisibles). Plusieurs intervenants en coordination avec le référent du Centre d'Hébergement Trait d'Union en charge de l'action « Animation pour l'insertion » mettront à disposition des outils artistiques, sportifs, ludiques de maîtrise de l'outil informatique qui permettront aux personnes de prendre conscience de leurs freins à l'insertion professionnelle mais aussi de leurs capacités, de leurs compétences afin de s'approprier de nouveaux leviers facteurs d'une réelle dynamique d'insertion.	6 710 €	Autres 460 €
26.09	**La Cravate Solidaire** *La Cravate Solidaire Mobile pour les résidents des quartiers prioritaires de Caudry*	**Objectif 1 :** Organiser 5 ateliers au sein même de la ville de Caudry et en lien avec les acteurs du territoire grâce à notre camion aménagé. **Objectif 2** : Avoir un taux de présence des candidats aux ateliers de la Cravate Solidaire Mobile au moins égal à 80 %. **Objectif 3 :** Recueillir un taux de satisfaction à chaud au moins égal à 90 % de la part des candidats accompagnés par les bénévoles de l'atelier de la Cravate Solidaire Mobile.	**Lieu de déroulement de l'action :** Notre action se déroule directement au sein de la ville de Caudry, à bord de nos camions aménagés. **Public visé :** 1) Le projet « Ateliers Coup de Pouce Mobile » s'adresse à des personnes en recherche d'emploi ou de formation, disposant d'un projet professionnel défini, et résidant dans le quartier Centre-ville/Gambetta. Ces ateliers seront proposés par le biais des structures d'insertion du territoire, afin de garantir un repérage efficace des bénéficiaires concernés. 2) Le public accompagné présente les caractéristiques suivantes : - Demandeurs d'emploi ou personnes en recherche de formation accompagnées par des structures d'insertion du territoire (mission locale, PLIE, associations, etc.). - Jeunes de moins de 30 ans, particulièrement ceux issus du QPV, confrontés à un taux de chômage élevé (37 % trois ans après leur formation initiale selon le CEREQ contre 22 % pour les jeunes hors QPV). - Femmes en situation de précarité : résidentes en QPV, cumulant plusieurs freins à l'emploi (mobilité, garde d'enfants, sentiment d'insécurité, etc.). - Publics éloignés de l'emploi souhaitant renforcer leur confiance en eux, améliorer leur présentation et s'approprier les codes nécessaires à la réussite d'un entretien d'embauche. Les ateliers visent à favoriser l'égalité des chances et à réduire les inégalités territoriales et de genre dans l'accès à l'emploi. 3) Public issu du QPV. Nous proposerons aux structures d'insertion du territoire, 25 places sur l'année 2026 à destination de leurs bénéficiaires résidents en QPV.	Nous prévoyons 5 ateliers à Caudry, chacun permettant d'accompagner jusqu'à 5 personnes issues du quartier prioritaire. Chaque atelier se déroule sur une demie journée et suit le même processus : - Prise de contact dans la structure partenaire pour définir la date de l'atelier. - Inscription des bénévoles et communication des participants. - Préparation : récupération des CV, informations sur le projet professionnel et tailles de vêtements. - Transmission des informations aux bénévoles pour préparer l'atelier - Chargement du dressing et déplacement du véhicule sur le lieu de l'atelier. - Déroulement de la demie journée : accompagnement jusqu'à 5 candidats. - Bilan envoyé au référent de parcours pour assurer un suivi post-atelier. - Suivi trois mois après atelier pour proposer un accompagnement complémentaire en vision si nécessaire. Chaque atelier comporte quatre modules, animés par nos bénévoles : - Accueil : environnement chaleureux pour identifier les freins et guider l'accompagnement. - Conseil en image : choix d'une tenue complète adaptée au projet professionnelle et à la morphologie du candidat. - Entretien RH : entretien blanc avec des bénévoles experts, conseils sur le savoir-être et mise en situation. - Séance photo CV : photo professionnelle pour renforcer l'estime de soi et enrichir le CV.	21 856 €	Etat : 4 000 € Ville : 4 000 € Région : 6 000 € Autres : 7 856
Renforcer la mobilité liée à l'emploi						

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 059-215901398-20260210-DEL100226_Q1-DE

26.10	**ACTION** *Jeunes en action*	**Objectif 1** : Repérer et identifier 50 jeunes « NEET » et non connus du droit commun **Objectif 2** : Intégrer et accompagner 20 jeunes NEET – inscrire ces 20 jeunes dans le droit commun – Accompagnement AIJ ou CEJ **Objectif 3 :** Permettre à 50 % des jeunes intégrés une suite de parcours emploi/formation.	**Lieu de déroulement de l'action :** Caudry les ateliers culturels et centre social Maliot/Maupassant d'Avenir Jeunes, 8 rue Marliot. **Public visé :** 1. 50 jeunes de moins de 25 ans ou moins de 29 ans ; 25 hommes et 25 femmes. 2. Jeunes « NEET » non rattachés au droit commun – sans ressources ou avec minimas sociaux. 3. Public issu du QPV Centre-Ville/Gambetta	Le projet vise à accompagner les jeunes en difficulté du QPV Centre-ville/Gambetta de Caudry (notamment les NEET – jeunes sans emploi, ni formation, ni scolarité) vers la remobilisation sociale culturelle et professionnelle, en s'appuyant sur un réseau partenarial diversifié et un approche individualisée et collective. L'enjeu est de favoriser l'insertion durable des jeunes dans les dispositifs du droit commun (CEJ, AIJ, Mission Locale, France Travail). Phase 1 – Repérage du public : Objectif : identifier les jeunes non connus des services publics. Phase 2 – Remobilisation individuelle (1 à 3 mois) Objectif : instaurer une relation de confiance (libre adhésion, non-jugement, non-mandatement) Phase 3 – Animation collective (3 mois) Objectif : responsabilisation et valorisation des jeunes. Phase 4 – Sécurisation du parcours Objectif : intégration dans le CEJ ou l'AIJ. Phase 5 – Suivi et accompagnement vers l'emploi Soutien continu dans la recherche et la consolidation d'emploi ou de formation. Suivi post-insertion : visites d'entreprises, valorisation de profils, accompagnement sur site si besoin.	73 113 € ~~10 000 €~~	Fonds Européens : 45 400 € Autres : 15 213€

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL100226_Q1**
Objet :	**Programmation des actions 2026 du contrat de ville**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-02-10 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.5 - Politique de la ville-habitat-logement
Identifiant unique :	059-215901398-20260210-DEL100226_Q1-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DEL100226_Q1.pdf Nom métier : 99_DE-059-215901398-20260210-DEL100226_Q1-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1.3 Mo
Annexe (Fichier de signature électronique) Nom original : ANNEXE_Q1.pdf Nom métier : 99_SE-059-215901398-20260210-DEL100226_Q1-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	208.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 février 2026 à 16h14min43s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 février 2026 à 16h18min19s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 février 2026 à 16h27min00s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 février 2026 à 16h27min24s	Reçu par le MI le 2026-02-12